

## Le Conseil municipal ...

...s'est réuni en séance publique mardi 13 octobre 2015 à 19h30 sous la présidence de Jacqueline Picart, maire. Tous les élus étaient présents sauf Thierry Fallet (absent) et Valérie Van Gysel (excusée). Cette dernière a donné procuration à Louison Tanet. Eric Mérat a été nommé secrétaire de séance.



**Vote création d'une commune nouvelle** : après un tour de table, les élus ont adopté à la majorité (7 voix Pour et 3 voix Contre) la création d'une commune nouvelle regroupant Baulne-en-Brie, Celles-les-Condé, La Chapelle Monthodon et Saint Agnan.

**Soutien aux élèves** : Jacqueline Picart informe les élus de la proposition de Bernard Boller visant à apporter une aide aux devoirs aux enfants odoniens.

**Affaire Adamo (suite)** : n'ayant sans doute pas apprécié les propos tenus par Jacqueline Picart lors de la séance du lundi 31 août 2015 (Les Echos du Lavoisier n°58), l'ancien maire Bernard Picart a fait parvenir un courrier en mairie rappelant la chronologie du conflit opposant Stéphane Adamo à la commune. Jacqueline Picart a lu ce courrier en séance devant les élus et déclaré au terme de la lecture que « Bernard a fait tout son possible pour dialoguer ». Le conseil municipal a pris une délibération « pour aller en appel ». Les élus ont mandaté Me César Noizet pour représenter la commune devant le tribunal administratif de Douai (59). « J'ai demandé à Stéphane Adamo de venir en mairie. Je l'attends encore » a précisé Jacqueline Picart. Le riverain de la rue de Clairefontaine a proposé une rencontre en mairie mardi 20 octobre 2015.

**Vitesse** : Jacqueline Picart souhaite engager une réflexion sur la vitesse élevée dans le village.

**Lavoir place de l'église** : Jacqueline Picart suggère de sécuriser le lavoir afin de palier à tout éventuel accident d'enfant.

**Extension parking communal** (derrière le préau) : un devis terrassement doit être présenté par l'entreprise Joël Sourdet.

**Curage des fossés** : « C'est reculé ».

**Travaux logement communal 5 rue de Clairefontaine** : le poste « Peinture » a été confié à l'Association Intermédiaire LES PETITS BOULOTS (Condé-en-Brie). Des élus ont souhaité connaître le montant du loyer. « C'est à peu près 600€ » a indiqué Jacqueline Picart. « On avait dit 550€ » a rétorqué Olivier Picart, deuxième adjoint.

**Réfection « Patte d'oie » de Monthodon** : Jean-Yves Roulot, 1<sup>er</sup> adjoint, a indiqué aux élus qu'il était en contact avec les 2 entreprises responsables des dégradations de la chaussée.

**Cérémonie du 11 novembre** : « Comme d'habitude ! »

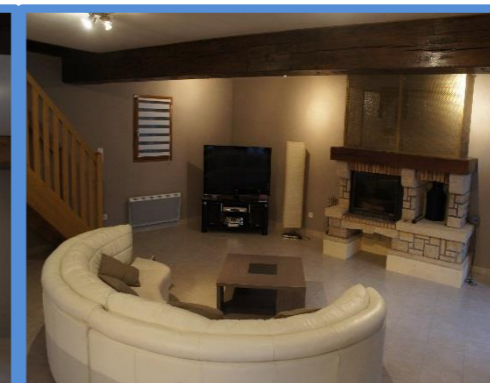
La séance a été levée à 21h30.

## Hameau de Montleson



Le chemin rural dit chemin du Carré n'avait, semble-t-il, pas vu passer d'engins spécialisés dans l'entretien de voirie depuis des lustres. C'est chose faite ! Après un décaissement de la chaussée, la constitution d'une nouvelle assise puis l'étalement d'une couche de grave mixte, ce petit chemin qui domine le village a reçu la pose d'un enrobé. Les travaux, commandités par la municipalité odonienne auprès de la Communauté de communes ont été effectués par l'entreprise seine-et-marnaise Wiame vrđ. Le chemin rural dit de Montleson a vu, lui, la pose d'un caniveau le long d'une maison d'habitation destiné à l'écoulement des eaux pluviales. Cette pose a également été réalisée par Wiame vrđ.

## Le bon plan !



Les futurs voyageurs qui viendront découvrir et profiter des merveilles qu'offre le Sud de l'Aisne, ne manqueront pas de cocher sur leur itinéraire cette nouvelle adresse à La Chapelle Monthodon : le gîte champenois situé au hameau Les Piots. Le propriétaire a restauré entièrement à neuf une vieille bâtisse en un gîte de caractère où l'on peut s'évader en famille ou entre amis, voir fêter un événement.

Au rez-de-chaussée, l'endroit comprend une grande pièce à vivre de 70 m<sup>2</sup> avec d'une part, une cuisine toute équipée (lave-vaisselle, micro-ondes, four, plaques à induction...) et d'autre part, un large espace détente avec cheminée, téléviseur, chaîne hifi et lecteur dvd. A noter qu'un lave-linge est mis à disposition dans une pièce technique.

A l'étage, une chambre spacieuse avec salle de bain privative accueille 2 personnes. Deux autres chambres doubles avec également leur salle de bain privative sont dotées, en plus, d'un canapé convertible pour 2 personnes. Le gîte peut accueillir ainsi 6 à 10 personnes. Les draps et serviettes de bain sont fournis.

**Location du gîte au 03 23 82 11 37.**

## Une gazelle prépare un défi sportif !

Elle habite Condé-en-Brie et s'entraîne en vue de participer à une course à pied qui se déroulera sur les bords du fleuve Saloum au Sénégal en février 2016. Elle, c'est Isabelle Peugniez, agent territorial spécialisé à l'école maternelle de Condé en Brie. Cette condéenne de 55 ans prépare donc un défi sportif : « La Sénégalzelle ». « Je cours depuis 1 an et demi dans Condé » raconte Isabelle. « J'ai déjà effectué des sorties de 10km. Je fais à peu près de 8km/h. Je sais très bien que je ne serai pas la première lors de chaque arrivée, mais pour moi ce n'est pas important. L'important, c'est le moment d'échanges et de rencontres » poursuit-elle. Du sport mais pas que ! En effet, cette course 100% féminine au Sénégal associe course à pied et action solidaire auprès des enfants. L'épreuve sportive représente en moyenne 10km par jour pendant 5 jours avec une arrivée dans une école. L'action solidaire se concrétise par l'apport de matériel scolaire. Chaque gazelle s'engage



à apporter et distribuer 40kg de fournitures. Celles-ci seront remises directement aux élèves rencontrés. Les enfants ont besoin de crayons, cahiers, règles, compas, rapporteurs... L'aide apportée leur permettra de travailler dans de meilleures conditions et ainsi de rendre plus efficace l'action éducative des enseignants. Une action concrète empreinte d'émotions, de rencontres et de sourires. Si vous souhaitez accompagner Isabelle Peugniez sur ce projet, vous pouvez d'ores et déjà déposer vos dons en petit matériel scolaire dans le hall de l'école maternelle de Condé-en-Brie.

## Le développement culturel en ruralité

Big Bang Factory est un collectif informel d'artistes et de professionnels de la culture. « Nous défendons la possibilité d'une culture alternative en ruralité par la création, la médiation et la diffusion ».

Les activités de cette association loi 1901 sont réunies à Crézancy au sein d'un espace mutualisé. Une programmation variée, composée de créations, résidences, stages pratiques et d'événements originaux, est diffusée toute l'année sur l'ensemble du territoire. « L'art et la culture sont pour nous des vecteurs évidents de lien social, notamment pour nos territoires ruraux.

Nous proposons un art et une culture accessibles à tous, invitant à la curiosité et la découverte.

Big Bang Factory et la Compagnie Le chien qui Miaule se sont associés pour la création du spectacle de contes *Les étranges histoires de Monsieur Claude*, présenté vendredi 6 novembre à 20h00 au lycée agricole de Crézancy.

Contact BBF : [contact@bigbangfactory.com](mailto:contact@bigbangfactory.com)